CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E86553** **VALABLE JUSQU'AU** **15/10/2027**

ÉDITÉ LE 14/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/09/2009

Raison sociale : AGENCEMENTS LAURENT GROSSO

Forme juridique : SAS

Capital : 80 000

35 RUE PASTEUR
25500 MORTEAU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BESANCON B 515319150

Siret : 515 319 150 00014

Code NACE : 3101Z

Numéro caisse de congés payés : 11114694

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD A148346176

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 148627943

Situation fiscale et sociale : A jour au 08/07/2026

Téléphone : 03 81 67 96 96 **Fax :**

Portable : 06 80 35 81 44

Responsabilité légale :
GROSSO LAURENT PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.grosso.fr

E-mail : emilie.frecaut@grosso.fr

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 229 633 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
9112	Agencement (Technicité confirmée)	10	31/05/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

14/09/2026 09:22

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.